



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignements professionnels

Question écrite n° 129159

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées par le Centre d'analyse stratégique dans sa note d'analyse consacrée aux moyens permettant d'atteindre l'objectif de 50 % de diplômés du supérieur tout en favorisant leur insertion professionnelle. Il est préconisé, sous réserve de leur compatibilité avec le cursus de formation, de permettre de prendre en compte les périodes de travail étudiant (cumul emploi-étude, travail durant l'été, etc.) dans la validation des diplômes, notamment comme période de stage. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129159

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1785

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)